

Création du champ captant du Roguez à Castagniers (06)
Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement

CONSULTING

SAFEGE
Aix Métropole - Bâtiment D
30, Avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

Agence PACA Corse

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safeg.com

Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement

Création du champ captant du Roguez à Castagniers (06)

Le présent dossier constitue le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) au titre des articles L.181-1 à L.181-4 du Code de l'Environnement concernant le projet de création du champ captant du Roguez sur la commune de Castagniers (06). Ce projet est porté par la Régie Eau d'Azur.

Conformément à la réglementation, le dossier est composé du Cerfa n°15964 comprenant une annexe, annexe DAE-1, ainsi que les pièces jointes suivantes :

- Pièce Jointe n°1 : Plan de situation du projet ;
- Pièce Jointe n°2 : Eléments graphiques, plans ou cartes ;
- Pièce Jointe n°3 : Justificatif de la maîtrise foncière des terrains ;
- Pièce Jointe n°4 : Etude d'impact ;
- Pièce Jointe n°7 : Note de présentation non technique du projet.

Le dossier comprend également une évaluation appropriée des incidences sur le réseau Natura 2000.